



Deux réunions publiques importantes en pays de Fayence à un jour d'intervalle:

Réunion publique pour le SCOT et le lendemain Force et Confiance pour la RD562

Ces deux réunions avaient un lien commun comme dans un [diagramme de Venn](#), mais elles furent très différentes. Pour parler comme Coluche, je dirais qu'à la réunion du SCOT il n'y avait personne et qu'à la réunion F&C il y avait foule. Mais c'étaient pas les mêmes personnes ni les mêmes attentes. Débriefing.

Réunion publique pour le SCOT

30-40 personnes à vue de nez comme lors des manifs; mais principalement du secteur gouvernemental de notre paysage local; le secteur privé était très peu présent. Les anti croissance de l'ex ACPE, le Nouveau Journal, les Adéfa héritiers de CEI qui avait milité longtemps pour la création de la communauté de communes, finalement créée en 2006; et Demain pays de Fayence.

Une brève présentation par René Ugo président (*), suivie par Jean-Yves Huet vice président chargé du SCOT, puis une longue présentation par Julien Bertrand du cabinet Citadia qui a élaboré notre SCOT dans ses 3 phases de diagnostic, PADD (plan d'aménagement et de développement durable) et DOO (document d'orientations et d'objectifs) ex DOG (document d'orientations générales) sujet de la réunion.

() René Ugo a souligné l'extrême complexité des lois et règlements qui doivent être pris en compte dans l'élaboration du SCOT. Car le document final, le DOO a maintenant des parties obligatoires, en matière environnementale notamment, et devient donc opposable juridiquement. C'est la raison pour laquelle la CdC a fait examiner tout le travail accompli jusqu'ici par un autre cabinet conseil; lequel a produit ce document de 100 pages: "Evaluation environnementale du SCoT du Pays de Fayence Volume 2: Evaluation environnementale du projet" ([lien](#)).*

Quelles furent les questions et réponses?

Il y eut des questions sur l'eau, sur la plateforme Var Environnement, une demande de réaliser un terrain de polo sur la plateau du jas de la Maure, sur l'effet de la loi Alur pour

l'accroissement du nombre de logements, sur la circulation et la route alternative RD101 et sur une maison de santé pluri-disciplinaire.

Sur la plateforme de [Var Environnement](#), par l'intervention de Abdel Ouassou, nous avons appris qu'il était impliqué en tant que propriétaire du terrain loué à Pasini, que les opérations sont toujours suspendues pour non respect des conditions de l'arrêté préfectoral d'autorisation du site, et qu'il est en litige avec les autorités et avec Pasini en tant que propriétaire du terrain. Il s'agit du stockage important des déchets inertes hors des limites de hauteur et de volumes autorisées. Nous avons aussi appris par la voix de Michel Tosan que l'exploitation du site était très mal jugée par notre CdC. Enfin!!!! Problème, c'est que Pasini est aussi le partenaire traitement des déchets dans le [projet Fonsante](#) où Suez a été choisi dans l'appel à projets de Callian

Sur la RD101, nous avons eu confirmation par les voix de François Cavallier et de Nicolas Martel que la route et le développement de Château Grime à Saint-Paul étaient liées comme la poule et l'œuf. Le maire de St-Paul a rappelé que la zone de Château Grime resterait zone verte au PLU de St-Paul tant que le projet ne deviendrait pas "impérieusement attractif" pour le pays de Fayence, selon mon interprétation.

La présentation du DOO n'a donc pas attiré les foules; mais c'est un document important qu'il faut connaître et avec lequel il va falloir travailler. [\(cliquer\)](#).

Réunion Force et Confiance le 10 novembre consacrée à l'aménagement de la RD562

Il n'en a pas été de même lors de cette réunion qui a attiré la foule; plus d'une centaine au pifomètre. Mais ce n'était pas du tout les mêmes gens. C'était presque qu'exclusivement des gens du secteur privé, face au seul maire François Cavallier (Camille Bouge est arrivé au milieu de la présentation), et il n'y avait aucun autre maire. Les élus présents (conseillers municipaux ou communautaires) s'étaient fondus dans la salle.

Les gens étaient venus pour connaître les mesures concrètes d'aménagement de la RD562 pour améliorer la circulation au quotidien. Or là, ils ont été déçus car l'intervenant Jean-Pierre Clarac, paysagiste [\(DPLG\)](#) nous a présenté un projet d'aménagement dit parc du Riou Blanc par lequel il propose de se ré-approprier l'espace de la plaine de Fayence entre le pied des villages et le lit du Riou Blanc. "On a mis 40 ans pour en arriver où nous sommes depuis les années 1970" [\(lien\)](#), où la plaine était exclusivement rurale, et aujourd'hui on est dans une urbanisation diffuse et anarchique entre le peu d'agricole restant, le commercial et le

résidentiel... Il faudra bien au moins 30 ans pour corriger cela, en inventant autre chose, car on ne reviendra pas à l'avant. Il faut créer un cinquième village dans la plaine de Fayence. OUIIIIIII.

Inutile de dire que ses propos - à long terme, voire futuristes pour certains - sont passés largement au dessus de la tête des gens qui attendaient qu'on leur dise quels aménagements possibles sont envisagés ou en cours (*). Les choses semblent avancer à la vitesse de la dérive des continents cad. 2-3 mm par an. Il a évidemment aussi été question de la route RD101 par les crêtes. Ce n'était pas le propos de JP.Clarac; la question s'adressait à François Cavallier. Réponse: euh! aucune certitude, voire l'implication que c'est loin d'être gagné à Toulon vu le coût de l'ordre de 32 Millions € et que les élus ne semblent pas tous d'accord. Il appelle à un mouvement de pression populaire pour le soutenir, ici comme à Toulon. Pour la RD562, il souhaite que le projet de Lycée soit un moyen de faire avancer les choses. Une personne est intervenue de manière très virulente sur les retards qu'elle impute aux élus, notamment le carrefour de Fondurane. Pour l'essentiel les voies dites latérales sont des voies déjà existantes au nord de la RD562 à re-calibrer et aménager.

Cela dit je suis personnellement assez enthousiaste des propositions de JP. Clarac. Oui au projet de se ré approprier TOUT l'espace de la RD562 au sens large nord-sud et est-ouest; oui à la méthode: des groupes de travail par quartiers desservis par les rond-points et à la fabrication de maquettes; oui à des visites sur le terrain dans le cadre de ces travaux d'étude; oui à saisir les élus une fois les dossiers prêts avec les maquettes.

Son parc du Riou Blanc c'est un peu la variante 5a de l'étude des alternatives de la route, Grontmij: (chemin du Gabinet), Fondurane, puis rive gauche du Riou blanc jusqu'à la déchetterie et poursuite au delà, vers Tourrettes et Fayence. Alors OUI piste cyclable et de rando sans voitures.

La réalisation d'un tel projet serait le début d'un processus de ré-appropriation de tout notre territoire par la société civile. Ensuite l'idée d'un véhicule électrique pour desservir des éco-quartiers dans les villages est excellente. Qu'un tel véhicule amène les visiteurs sur une plateforme de chaque village où commencent les choses: chemin de randonnée, commerces, éléments du patrimoine... **Et out cela doit évidemment être compatible avec les PLU et avec le SCOT.**

[Voir ici les photos que j'ai prises à la volée](#)